

Le Courant

Volume 14, numéro 2

Décembre 2008

Que s'est-il passé depuis notre dernier numéro du journal ? Peu de choses et beaucoup en même temps...

D'abord, notre assemblée générale a permis à l'organisme d'effectuer des changements à ses règlements généraux et au sein du Conseil d'administration.

Ensuite, un changement au sein du personnel, notre Christine ayant démissionné un nouvel emploi au sein d'un Centre de la petite enfance... recrutée par la conjointe d'un membre du Conseil d'administration... espérons qu'il n'y en aura pas trop comme ça...

Nous vous parlerons ensuite des différentes activités et projets qui se sont déroulés au cours de l'été et de l'automne 2008, tout en laissant une place à quelques invités qui ont des informations importantes qui pourraient vous intéresser.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à renouveler votre adhésion au Comité ZIP. Votre soutien financier est important mais encore plus votre soutien moral et physique lors de nos différentes activités.

N'hésitez pas à visiter notre site WEB qui regorge d'informations sur les différents PARE et projets. Le site est mis à jour plus ou moins régulièrement mais les principales informations s'y trouvent.

PASSEZ DE TRÈS JOYEUSES FÊTES, REPOSEZ-VOUS ET REVENEZ-NOUS PLUS EN FORME QUE JAMAIS AVEC DES IDÉES PLEIN LA TÊTE.



Claire Lachance, directrice-générale
Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques
Anick Boudreault, secrétaire-réceptionniste
Claudia Chiasson, bénévole au centre de documentation
Carole Clavel, comptable volante
Tél. : 450-371-2492
ziphs1@rocler.com
www.rocler.qc.ca/ziphs1

Nous tenons à vous informer que les bureaux seront fermés du 20 décembre 2008 au 5 janvier 2009.

Au retour, les activités seront perturbées par le déménagement des bureaux dans un local voisin.

Ne vous inquiétez donc pas si on ne répond pas au téléphone, nous ne serons pas loin et retournerons votre appel rapidement.

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

Le mot du président



par
Robert
Savard

Bonjour à tous,

J'aimerais en premier lieu, remercier M. Francis Videaud pour toutes ces années à la présidence du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. Vous avez fait un travail formidable.

Depuis mon entrée au Comité ZIP, j'ai eu la chance de côtoyer les employées et les membres du comité, et je peux sentir la passion de ces personnes non seulement pour la réhabilitation du fleuve mais aussi de tout ce qui touche à l'environnement. En fait, c'est pour cette raison que j'ai accepté la présidence du comité.

L'année 2008 se termine et plusieurs projets ont été concrétisés, je vous invite à consulter le journal pour en connaître davantage.

L'année 2009 est à nos portes et les défis seront grands. Tout d'abord, dès janvier, c'est le déménagement. Nous demeurons au 28 St-Paul, mais dans un autre local.

Il y a aussi la journée plein air qui sera de retour en 2009. En fait,

cette journée familiale a pour but de sensibiliser la population à tous ce qui touche l'environnement et ce dans une atmosphère de fête familiale. Plusieurs organismes ont déjà confirmé leur présence à cet évènement.

Il y aura bien sûr la mise à jour de différentes fiches dans le cadre de nos trois Plans d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE) l'implication du comité ZIP au projet de la route bleue.

Pour ma part, je crois que le plus grand défi est d'augmenter la visibilité du comité, de démystifier ses actions et de recruter de nouveaux membres. Pour ce faire, des rencontres avec différents groupes et organismes sont envisagées tout au long de l'année 2009.

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent c'est du concret, vous avez des suggestions, vous pouvez en tout temps communiquer avec nous par téléphone au 450 371-2492, par courriel ou venez tout simplement nous rencontrer sur place.

Bonne lecture.

Monsieur Savard représente la Ville de Salaberry-de-Valleyfield au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

L'assemblée générale annuelle



par
Claire
Lachance



L'assemblée générale annuelle du 12 juin 2008 a permis de procéder à des modifications aux règlements généraux du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

Certaines modifications ont été rendues nécessaires pour se conformer au nouveau code civil et à la Loi sur les compagnies. D'autres, plus importantes, étaient nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent particulièrement au nombre des administrateurs du Conseil d'administration.

De l'avis des experts dans le domaine de la gouvernance des organismes, un nombre trop élevé d'administrateurs ne permet pas une meilleure gestion. Le Conseil compte donc maintenant 17 membres au lieu de 21 représentés de cette façon :

- ◆ 5 représentants d'entreprises au lieu de 6 ;
- ◆ 4 représentants de groupes à caractère environnemental au lieu de 5 ;
- ◆ 3 représentants de groupes socio-économiques au lieu de 4 ;
- ◆ 3 représentants de municipalités ou MRC au lieu de 4 ;
- ◆ 2 individus, comme avant.

Parmi ce nombre, il y a actuellement un poste vacant au niveau socio-économique et au niveau des entreprises.

L'assemblée générale annuelle des membres a permis de remplacer des membres ayant quitté dont il faut souligner Madame Francine Poupard, qui représentait l'AFEAS depuis le début du Comité ZIP et Monsieur Francis Videaud qui représentait les individus depuis de nombreuses années.

Se sont joints à nous en juin, un nouveau représentant de PPG, Monsieur Christian Boisvert, Monsieur Patrice Lemieux, nouveau représentant de la MRC de Beauharnois-Salaberry et Madame Micheline B. Michaud qui revient à titre de représentante des individus.

L'assemblée a également élu un nouveau président, Monsieur Robert Savard, représentant de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.



DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières.

Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.

Si vous avez une idée, dites-le nous et nous tenterons de trouver un conférencier sur le sujet.

Changement de personnel



par
Claire
Lachance

Depuis sept (ans) déjà, vous pouviez faire vos demandes à Christine Duguay, notre secrétaire-réceptionniste. Christine nous a quitté en juin dernier pour occuper la même fonction au Centre de la petite enfance La Campinoise, pas très loin de nos bureaux.

Il nous fallait donc trouver quelqu'un pour la remplacer. Comme nous étions presque rendu à la saison estivale où peu de projets étaient en cours et qu'il fallait être certain d'obtenir notre financement d'Environnement Canada, nous avons attendu au mois d'août pour chercher un ou une remplaçant(e), pour trois (3) jours par semaine.

Une offre d'emploi envoyée aux organismes régionaux et quelques entrevues plus tard, nous engageons une jeune femme dynamique de Salaberry-de-Valleyfield, Madame Anick Boudreault, jeune maman qui revient sur le marché du travail. Elle occupe maintenant le poste de secrétaire-réceptionniste et attend vos appels les lundi, mercredi et jeudi .

Anick a l'habitude d'un emploi qui bouge, elle qui était jusqu'à son congé de maternité co-propriétaire d'un commerce au détail. Elle se rendra vite compte, que chez nous aussi ça bouge et qu'on ne fait pas



souvent la même chose ! Cette semaine, elle a même arraché de la tapisserie...

Son travail principal est bien sûr la réception d'appels et l'accueil des visiteurs mais elle doit aussi gérer les nombreux courriels, s'occuper des cartes de membres, préparer les dépôts et s'occuper de certaines demandes de notre comptable volante tout en trouvant du temps pour archiver nos documents et projets.

Notre nouveau président nous a demandé d'archiver nos projets électroniquement. Nous avons déjà commencé à développer une méthode et d'ici quelques années, nous devrions avoir réduit le nombre de boîtes...

BIENVENUE ANICK AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE.



Les comités de liaison

Lien privilégié avec le public



par

Marthe

Théorêt

Agent d'information
et de relations publiques

Plusieurs entreprises de la région ont mis sur pied des comités de liaison faisant le lien entre les citoyens et les industries.

Au nom du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, je siège sur **Le Comité Aviseur Permanent (CAP) chez EKA Chimie**. Nous avons environ 3 réunions par année et sur demande si besoin il y a.

MANDATS DU COMITÉ

- Travailler en collaboration avec l'entreprise pour aider à prévenir des comportements qui pourraient avoir des répercussions environnementales ;

Faire le lien entre l'entreprise et la population lors d'incident mineur ou majeur. La prochaine rencontre se tiendra le 21 janvier 2009.

Au nom de Crivert, je siège sur **Le Comité de Liaison du Parc Industriel #1** qui regroupe 6 entreprises à Salaberry-de-Valleyfield (Goodyear, Grace Canada, National Silicates, Macco Organiques, Recycor et Univar). Nous avons environ 3 réunions par année et sur demande si besoin il y a.

MANDATS DU COMITÉ

Le mandat est le même que le CAP.

En mars 2008, le RÉSIDENT (journal du Parc Industriel #1), a été distribué aux

résidents du secteur des entreprises. La date n'a pas encore été fixée pour notre première rencontre en 2009.

À titre personnel, je siège aussi au **Comité Mixte Municipal Industriel de Salaberry-de-Valleyfield (CMMI SDV)** mis sur pied en juin 2005.

MANDATS DU COMITÉ

- Identifier et analyser les risques et les conséquences d'accidents industriels majeurs qui pourraient survenir sur le territoire de la municipalité ainsi que les mesures de protection et d'atténuation supplémentaires à mettre en place ;
- Harmoniser les plans de sécurité civile et les plans d'urgence des industries et toutes les organisations concernées, tel que sécurité incendie, service policier, services de santé, etc.;
- Informer la population des conséquences potentielles d'accidents industriels majeurs, des mesures mises en place et des moyens afin de se protéger si cela s'avérait nécessaire.

Les 3 sous-comités sont :

- Analyse de risque
- Planification
- Communication

La prochaine réunion pour le CMMI SDV se tiendra le 28 janvier 2009. Il y a environ 3 rencontres par années pour le gros comité et au besoin pour les trois (3) sous-comités.

La saison hivernale étant arrivée, la voie maritime du Saint-Laurent va bientôt fermer.

D'après le site internet de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, « sans égards aux conditions opérationnelles, tous les navires doivent être sortis de la section de Montréal au lac Ontario au plus tard à 23h59 le 29 décembre 2008. »

Plusieurs informations sont disponibles sur le site au www.greatlakes-seaway.com/fr

Lors du dernier colloque « La vie aquatique et les milieux humides : une question de survie » tenu le 16 février 2007, nous avons informé les participants que nous essaierions de trouver des réponses aux nombreuses questions qu'ils nous avaient laissés.

Actuellement, il n'y a que le ministère des Pêches et Océans du Canada qui ait répondu à nos questions.

Malheureusement, nous n'avons pas encore inséré le tout sur notre site internet www.rocler.qc.ca/ziphsl

À suivre...

La journée plein air 2008



par
Francine
Poupard

Pour la deuxième année, Crivert et le Comité ZIP du Haut Saint Laurent ont organisé une journée plein air le 7 juin dernier pour souligner la semaine de l'environnement, les 25 ans de Crivert, les 15 ans du Comité ZIP du Haut Saint Laurent et les 20 ans du Plan Saint-Laurent.

Une kyrielle d'activités étaient offertes aussi bien pour les petits que pour les grands au camp Bosco sur l'île Dondaine :

- ◆ des ateliers de bricolage ont fait le bonheur des enfants ;
- ◆ les ornithologues amateurs ont pu observer 38 espèces d'oiseaux en début de journée ;
- ◆ les structures gonflables faisaient la joie des petits sous la surveillance des jeunes du PRAQ (Partenaires pour la Revitalisation des Anciens Quartiers) ;
- ◆ Reptizoo (reptiles vivants d'ici ou d'ailleurs) ;
- ◆ conférence sur les oiseaux de proie par l'UQRQP ;
- ◆ kiosques de Crivert, du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, des Amis de la Réserve nationale de faune du lac St-François, de la MRC de Beauharnois-Salaberry, de la SOFA, de la SCABRIC, d'Hydro-Québec et de la Halte familiale de Beauharnois
- ◆ certains commerçants présentaient des produits locaux

(Piol, Miel nature, La nouvelle galerie avec les produits écologiques Lemieux, Déco d'occasion avec des objets fabriqués à partir de matières recyclées).

L'entrée était gratuite mais comme passeport d'entrée, les visiteurs devaient apporter leurs canettes et bouteilles vides consignées comme geste environnemental et plus de 2000 ont été récupérées.

Le souper spectacle avec l'orchestre « T'es pas game » de Denis Miron et André Gibeault, au profit du Comité ZIP du Haut Saint Laurent terminait la soirée.

Le comité organisateur remercie tous ceux et celles qui, par leur présence ou leur participation financière, ont fait de cette journée un succès.

Madame Poupard est la présidente du groupe écologique CRIVERT.



Les partenaires financiers, les participants à la journée, les invités du souper bénéfique et les recettes du bar ont permis d'amasser un revenu total d'un peu plus de 23 000\$. UN GROS MERCI À TOUS.

Le CA du Comité ZIP



La régularisation du Saint-Laurent sur le territoire entre la frontière ontarienne et le pont Mercier au Québec



par
Claire
Lachance

Au printemps dernier, la Commission mixte internationale tenait une consultation publique sur le projet d'une nouvelle ordonnance d'approbation pour la gestion des niveaux d'eau et un nouveau Plan 2007.

Quelques membres du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et d'autres organismes se sont rendus à la rencontre d'information à Montréal en mai. Cette rencontre était préalable au dépôt d'un mémoire. Le mémoire n'a pas été présenté directement lors des audiences publiques mais envoyé par internet avant la date limite du 11 juillet 2008.

Le mémoire (www.rocler.qc.ca/zip/Documents/memoireplan2007.pdf) a d'abord présenté notre organisme, expliqué nos intérêts face au projet, notre opinion sur l'ensemble du projet et des commentaires sur leur plan. Ensuite nous avons traité de nos préoccupations en fonction de nos nombreuses fiches techniques des trois (3) Plans d'action et de réhabilitation écologique qui sont en lien avec les niveaux d'eau. Des questions ont été soulevées en rapport à ces fiches.

Voici notre conclusion :

« La lecture du Plan 2007 ne nous démontre pas d'avantages réels pour le fleuve Saint-Laurent, si ce n'est pour la navigation commerciale et l'hydroélectricité. Tous les avantages devraient être tenus en compte afin de pouvoir bien comprendre l'impact des variations futures.

Malgré les simulations réalisées, l'impact réel des changements climatiques est encore un inconnu et nous craignons que les données, du côté québécois, en aval du barrage Moses-Saunders, ne soient insuffisantes pour bien préparer les riverains et utilisateurs du fleuve. Qu'en est-il des sédiments contaminés de certains secteurs du fleuve et des prises d'eau potable, principalement au lac Saint-Louis ? Il importe donc de tenir compte de ces changements dans la régulation des niveaux d'eau, pour le fleuve mais également pour l'ensemble du bassin Grands Lacs/Saint-Laurent.

Le lac Saint-François n'ayant pas été pris en compte lors de l'étude quinquennale, nous considérons qu'il manque des éléments pour nous permettre de bien connaître les impacts de la régularisation des niveaux d'eau sur ce plan d'eau.

Par conséquent, le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent ne peut adhérer à la proposition de la Commission mixte internationale concernant la nouvelle ordonnance d'approbation, principalement parce qu'il y a trop d'inconnus quand aux impacts pour le fleuve Saint-Laurent, notamment sur notre territoire.

Nous souhaitons que soit maintenu le statu quo sur le Plan 1958 D tant que les impacts, les mesures d'atténuation et les bénéfices pour le fleuve Saint-Laurent ne seront pas mieux connus et communiqués. »

Au début novembre, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent présentait une demande de financement au Programme Interactions communautaires pour une étude de faisabilité afin de poursuivre le projet de Route bleue initié dans l'Est du Québec. Un sentier maritime est un réseau de mises à l'eau, d'abris sécuritaires, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux. Il s'agit d'une voie navigable pour les petites embarcations à faible tirant d'eau, principalement pour le kayak de mer, ce qui n'exclut pas d'y voir d'autres utilisateurs, tels que plaisanciers amateurs de voile, de canot et de divers types d'embarcation. Cette étude de faisabilité sera la première étape vers la création d'une Route bleue du Haut Saint-Laurent, nom choisi par le comité de développement régional.
À SUIVRE...

En naviguant sur le site internet de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, un titre a capté notre attention :

La fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent n'est pas nécessaire pour lutter contre les espèces envahissantes, selon une nouvelle étude ».

L'étude réalisée par **The National Academy of Sciences** et intitulée *Great Lakes Shipping, Trade, and Aquatic Invasive Species* conclue que la fermeture ne peut garantir la

prévention contre d'autres espèces envahissantes comme la moule zébrée et la moule quagga.

Fermer la voie maritime à une seule catégorie de trafic maritime réduirait la compétition au niveau économique, ferait augmenter les prix à la consommation et augmenterait les émissions de gaz à effet de serre.

Disponible au www.nationalacademies.org/morenews/20080716.html

Le projet d'amélioration d'une frayère multispécifique dans le canal de Beauharnois

PARE du lac Saint-François fiche #18



par
Claire
Lachance

Comme vous le savez, le projet d'amélioration d'une frayère dans le canal de Beauharnois est actuellement en cours jusqu'à l'automne 2009. Ce projet de trois (3) ans est rendu possible grâce au Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE), dont Environnement Canada (EC) est fiduciaire et à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE).

Un projet en trois étapes

Le projet d'amélioration de la frayère du canal de Beauharnois se déroulera en trois (3) étapes : réalisation des travaux, suivi technique et sensibilisation.

Les travaux d'amélioration ont eu lieu du 29 octobre au 5 novembre 2007.

Un **suivi** de la frayère s'est réalisé au printemps 2008 pour vérifier l'intégrité de l'aménagement, évaluer sa stabilité et les signes d'érosion et identifier tout autre problème particulier à l'aménagement. C'est à cette étape que les données ayant trait à l'abondance des géniteurs et à l'utilisation de la frayère seront recueillies.

Les premiers résultats ont été connus en août 2008 et la frayère est dans le même état que lors de sa construction. Elle a bien résisté aux facteurs climatiques et hydrologiques de l'hiver. Le rapport du consultant est disponible au centre de documentation du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.



Un rapport de suivi a aussi été produit pour la révégétalisation demandée par le MDDEP lors de la délivrance du certificat d'autorisation. Quelques plants ont dû être remplacés et d'autres graines ont dû être semées, la sécheresse du printemps ayant empêché les semences de germer. Ce rapport est également disponible.





Enfin, le **panneau d'interprétation** qui devait être installé en bordure de la piste cyclable du canal de Beauharnois au printemps 2008 le sera au printemps 2009. Des retards dans la livraison du panneau n'a pas permis à la MRC de Beauharnois-Salaberry de faire l'installation cette année.

L'**exposition itinérante** portant sur le projet et les habitats fauniques était de passage à Salaberry-de-Valleyfield les 29, 30 et 31 mai, à Pincourt les 4, 5 et 6 septembre et à Châteauguay les 2, 3, et 4 octobre 2008. Les gens sont très intéressés par ce projet car la frayère était déjà existante et ils sont surpris de constater que l'on peut modifier un habitat avec succès.

Un autre suivi sera réalisé en 2009 pour voir s'il y a plus d'espèces qui utilisent la frayère que nous leur avons aménagée.

Le **Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE)** est constitué de montants adjugés par la Cour ou issus de règlements hors Cour accordés à Environnement Canada (EC) pour des dommages causés à l'environnement. EC, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, utilise le FDE pour appuyer des lois fédérales concernant l'environnement, notamment la Loi sur les pêches, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur les espèces sauvages au Canada. Le FDE a pour objectif de responsabiliser les contrevenants imputables d'infractions en faisant en sorte que l'argent qu'ils versent soit consacré à la restauration de milieux endommagés ou à des actions de protection ou d'éducation.



Environnement
Canada

Environnement
Canada

La **Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)**

soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2007, la Fondation a participé, à hauteur de près de 7 millions de dollars, au financement de plus d'une centaine de projets d'une valeur globale de plus de 21 millions de dollars.



Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François tiendront encore cet hiver une journée d'activités, prévue le 22 février 2009, de 10h à 15h.

Lors de cette journée, vous êtes invité à participer à diverses activités dont l'inspection des nichoirs à canards branchus, des promenades à pied, en raquettes ou en ski de fond sur un circuit balisé d'une dizaine de kilomètres dans les sentiers, sur le ruisseau Fraser et les "zigons", un atelier d'identification des arbres en hiver à partir des rameaux et des bourgeons et une dégustation de viande de castor.

Pour plus d'informations ou pour connaître l'horaire exact, communiquez avec Robert Poupard au (450) 373 1747 courriel : fr.poupard@rocler.com ou Alexandre Venne au (450) 370 6954 (boîte vocale).

Cet hiver, Héritage Saint-Bernard vous invite à visiter ses deux territoires protégés dans un décor naturel recouvert de neige. Venez faire le plein d'air pur en pratiquant des activités en famille et pourquoi pas vivre l'expérience de nourrir les mésanges de vos propres mains !

Pour connaître les diverses activités et l'horaire, vous pouvez vous rendre sur le site www.heritagestbernard.qc.ca

La rivière Châteauguay à l'Île St-Bernard PLUS PROPRE QU'AILLEURS DANS LE FLEUVE



par
Marthe
Théorêt
Agent d'information
et de relations
publiques

Dame Nature était finalement au rendez-vous pour la journée de nettoyage du 13 septembre 2008 en collaboration avec plusieurs groupes de la région. Une section de la rivière Châteauguay, à l'embouchure du lac Saint-Louis, a été ratissée par des plongeurs pour ne trouver que quelques objets jetés ou perdus dans les eaux. Le volume restreint de déchets ramassés nous signale que les utilisateurs de la rivière et de l'île Saint-Bernard sont respectueux de l'environnement. BRAVO !

Côté organisation, ce succès revient aux nombreux bénévoles qui ont aidé au déroulement de la journée, à commencer par Héritage Saint-Bernard qui a mis à notre disposition son personnel, ses installations et son VTT alors que les bénévoles du groupe écologique Crivert se sont occupés de la préparation du dîner, avec les jeunes du PRAQ de Salaberry-de-Valleyfield. Pour sa part, la Ville de Châteauguay s'occupait de fournir un conteneur à déchets et d'en disposer par la suite ainsi que la présence d'agents de police avec leur embarcation.

Côté nettoyage, la trentaine de plongeurs provenant de l'École de plongée SOULO ont ratissé le fond de la rivière à la recherche d'objets qu'ils ramenaient près de la rive où les 25 jeunes de l'École Louis-Philippe-Paré, sous la supervision de Pierre Grondin, mettaient en sac et portaient le tout au conteneur à déchets. De là, les bénévoles de la Société du Musée du Grand Châteauguay vérifiaient s'il n'y avait pas d'objet historique, et d'autres bénévoles du Comité ZIP sélectionnaient les objets qui pourraient servir pour notre exposition du mois de novembre.

Parmi les objets retrouvés ayant un peu d'histoire, les bénévoles sont fiers d'un encrier d'école et de quelques morceaux de vaisselle qui pourraient dater de plusieurs années. Un ferrailleur a également ramassé plusieurs pièces de métal dont des poteaux provenant vraisemblablement d'anciens quais qui auraient été arrachés par les glaces. Des objets diversifiés ont été conservés et des photos ont été sélectionnées en vue de l'exposition qui s'est tenue au Centre Régional de Châteauguay du 13 au 15 novembre 2008.

La sécurité des plongeurs était assurée par un bateau de la Garde côtière auxiliaire canadienne, du côté du lac Saint-Louis, et par un bateau du Service de police de Châteauguay, du

côté de la rivière. La sécurité et les premiers soins de nos "ramasseurs" étaient assurés par des bénévoles de l'Ambulance St-Jean division 782 Châteauguay qui, heureusement, ont dû se contenter d'une seule intervention.

Une exposition des objets récupérés et jamais réclamés a eu lieu au Centre régional Châteauguay les 13,14 et 15 novembre 2008. Plus de 1150 personnes sont venues nous rencontrer et discuter d'environnement et du fleuve Saint-Laurent.

Ce projet est réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution du programme *Interactions communautaires*. Le financement de ce programme conjoint,

lié au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

En plus de nos partenaires de la journée, il faut souligner la participation financière de plusieurs entreprises et commerces de la région de Châteauguay et de Salaberry-de-Valleyfield.

C'est donc un autre succès de l'organisation en cette belle journée ensoleillée et chaude du début septembre.



UN GROS MERCI À NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Rio Tinto Alcan
USINE BEAUHARNOIS

Héritage
Saint-Bernard



Desjardins
Caisse populaire
Châteauguay



Canada

Plan
Saint-Laurent
Pour un développement durable

Québec

Encore en 2008, le Comité ZIP a participé à l'étude d'Environnement Canada sur les espèces de plantes envahissantes dans nos milieux humides.

La méthodologie a changé ; le projet consiste maintenant en une caractérisation de 60 sites répartis sur trois (3) années.

En août et septembre 2008, nous avons priorisé les stations situées dans le Parc régional de Beauharnois, car il a été plus aisé d'obtenir l'autorisation pour y avoir accès, la MRC de Beauharnois-Salaberry en étant le gestionnaire.

Au cours de l'hiver, nous verrons si le terrain 2009 se fera dans le secteur du lac St-Louis ou du lac St-François.

Le souper
bénéfice du
Comité ZIP du
Haut Saint-
Laurent aura
lieu le vendredi
22 mai 2009 au
Club Nautique
de Salaberry-de-
Valleyfield.
Le très coloré
Raoul Duguay
sera notre
conférencier
invité.

La journée plein
air sera de
retour le 6 juin
2009 au Parc
régional des Îles
de Saint-
Timothée.
Le comité
organisateur
travaille déjà à
l'élaboration du
calendrier.

Surveillez les
médias.
Nous vous
attendons en
grand nombre !

Les aménagements pour dorés jaunes au lac Saint-François

PARE du lac Saint-François fiche #18



par
Claire
Lachance

Le projet d'aménagement pour dorés jaunes au lac Saint-François s'est terminé à la fin septembre 2008.

Rappelons que ce projet visait à :

- améliorer l'habitat du doré jaune d'environ 30 mètres carrés au lac Saint-François par l'immersion de structures stables faites de polyéthylène de haute densité en deux (2) endroits précis du côté sud du chenal de navigation ;
- filmer le site avant, pendant et après les travaux pour permettre d'évaluer les résultats ;
- impliquer les intervenants du milieu nautique et aquatique dans la préservation et l'amélioration des milieux propices au doré jaune.

À long terme, le projet vise à accroître l'abondance du doré jaune dans le lac Saint-François, au moins à des niveaux qui en permettent l'auto perpétuation, et des autres espèces nécessitant des zones d'ombre dans leur cycle vital. Les échantillons ont été analysés pendant l'hiver 2008 afin de déterminer s'il y avait eu un changement dans le benthos. Suite à ces analyses, le comité d'experts s'est réuni à la mi-septembre 2008 pour tirer des conclusions à ce projet pilote.

Le but de ce projet étant d'ajouter des abris pour favoriser la présence de doré jaune et autres poissons au lac Saint-François a été atteint en partie. Il avait été établi dès le départ, que **«advenant le cas où elles ne joueraient plus aucun rôle pour la faune, il y aurait enlèvement des structures de façon définitive »**.

Les données rapportées par les plongeurs et les films mis à la disposition du comité d'experts montrent la présence de beaucoup de végétation sur les pattes de l'abri et sur les roches qui ont été étendues au départ pour favoriser l'habitat. La présence d'invertébrés sur le dessus des structures, de même que plusieurs espèces de poissons, surtout des Centrarchidés, circulant sous les abris démontre leur utilité pour la faune. Il nous apparaît donc évident que les structures jouent un rôle pour la faune du lac Saint-François.

Les membres du comité jugent donc plus utiles de les conserver intactes que de les retirer, ce qui pourrait causer du tort à l'habitat.

Comme les diverses visites ont permis de suivre l'évolution de la colonisation des abris, il pourrait être intéressant d'aller vérifier régulièrement si l'aménagement d'abris pour dorés jaunes au lac Saint-François attire de plus en plus de poissons et, éventuellement, des dorés jaunes.

Déménage, déménage pas, déménage...

Plusieurs d'entre vous nous ont parlé du fameux déménagement des locaux du Comité ZIP. Voici les dernières nouvelles.

À la fin avril dernier, un article était publié dans un hebdo régional à l'effet que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield avait acheté les trois (3) caisses populaires laissées libres par la nouvelle Caisse de Salaberry-de-Valleyfield, pour y relocaliser les organismes de la ville, entre autre ceux du Centre Garneau et du Centre Saint-Eugène, bâtiments devenus vétustes au fil des ans.

Le 15 juillet, les groupes étaient convoqués au Service récréatif et communautaire pour une réunion devant nous indiquer nos nouveaux locaux et le déroulement du déménagement effectué par la ville. Nous avons eu la surprise de constater que les locaux attribués au Comité ZIP du Haut Saint-Laurent correspondaient à un bureau de 7 pieds par 8 pieds !

Le comité exécutif a alors décidé de demander aux autres municipalités du territoire si des locaux étaient disponibles. Il faut dire qu'actuellement nous occupons environ 600 pieds carrés d'espace, répartis entre le bureau du Comité ZIP et le bureau de Crivert. Avec le stock de nos projets et les dossiers qui s'accumulent, nous avons demandé un espace variant entre 700 et 800 pieds carrés.

Quelques municipalités nous ont

répondu qu'elles n'avaient pas de locaux disponibles pour nous mais la municipalité de Les Cèdres et la Ville de Beauharnois nous ont offert des locaux assez intéressants qui ont été visités vers la fin septembre. UN GROS MERCI À MARIO BESNER ET À ANNIE GROULX D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE NOUS FAIRE VISITER CES ENDROITS.

Les membres du Conseil d'administration trouvaient que Les Cèdres n'était pas très central du territoire mais Beauharnois oui. Ils ont donc laissé jusqu'au 1er octobre à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour voir s'ils pouvaient nous trouver un local d'au moins 700 pieds carrés avant de déménager vers Beauharnois.



Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le *Journal Le Saint-François* de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.



CEZinc
Au nom de la Société
en commandite
Revenu Noranda

Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est membre de deux (2) des corporations de développement communautaire (CDC) sur son territoire : la CDC Beauharnois-Salaberry



et la CDC Vaudreuil-Soulanges.



Rappelons la mission de la CDC Beauharnois-Salaberry :

- regrouper les organismes communautaires et assurer les représentations afin de stimuler la participation active du secteur communautaire au développement socio-économique de son milieu.
- favoriser une meilleure connaissance du milieu communautaire par le biais de son apport social et économique.
- consolider le secteur communautaire et soutenir le milieu afin d'éviter la duplication de services sur le territoire.

Nous avons demandé à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield de demeurer au Centre Garneau, dans des locaux voisins du nôtre, au local 203 mais on nous avait répondu que le Centre Garneau devait fermer.

Fin novembre, dernière nouvelle, le Centre Garneau ne ferme plus car la Ville manque d'espace pour relocaliser ses organismes. Au lieu de vider le Centre, on le remplit !

Encore une demande à la Ville pour avoir le local 203 et la réponse est finalement officielle le 27 novembre 2008. ON DÉMÉNAGE... mais sur le même étage... ! Il faut quand même vider la bibliothèque et les classeurs...

Chacune des employées aura son propre bureau et le centre de documentation sera dans une pièce à part. Nous aurons même droit à une salle de photocopies.

Notre président a bien hâte qu'on déménage mais il trouve qu'on a beaucoup trop de matériel. C'est qu'il ne sait pas tout ce qu'on a accompli en 15 ans ! On va devoir lui raconter l'histoire de chacune de nos boîtes...

Robert a donc commencé à arracher la tapisserie, avec Anick et il est impatient de boucher les trous et de peindre quelques murs. Le problème c'est qu'il faut attendre que les locaux soient vides. Un peu de patience, Robert, ton tour viendra.

SI VOUS AVEZ ENVIE D'OFFRIR VOS BRAS POUR LE DÉMÉNAGEMENT EN JANVIER 2009, DITES-LE NOUS !

Devenez membre des Amis du parc des îles de Saint-Timothée

L'Association des Amis du parc des îles de Saint-Timothée tiendra son assemblée de fondation le mardi 27 janvier 2009 à 19h au chalet du parc des îles à Saint-Timothée. Si vous êtes intéressés par la sauvegarde et la mise en valeur des espaces verts qui constituent la richesse de notre région, on vous attend à cette soirée, que vous demeuriez ou non dans le secteur de Saint-Timothée de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Le Parc des îles est à vocation régionale et la façon dont nous traitons la nature est l'affaire de tous!

Lors de cette soirée, Denis Gervais, biologiste, viendra d'abord nous parler de la richesse de la flore et de la faune du Parc des îles de Saint-Timothée. S'en suivront un bref exposé sur les raisons qui ont motivé la création de l'Association et un résumé des actions posées jusqu'à présent. Par la suite, il y aura adoption des règlements généraux, élection des membres du conseil d'administration et vente des cartes de membres (5\$).

Depuis un an, les membres du comité provisoire s'efforcent de faire connaître le parc et d'en sauvegarder les intérêts. Nous avons maintenant besoin de vous pour poursuivre le travail amorcé !

Le comité provisoire de l'Association du parc des îles de Saint-Timothée.



Un cadeau pour 2009 ?

**Si vous avez le goût de faire un petit cadeau,
il vous suffit d'abonner un parent ou un ami.**

**Une autre façon de dire que le fleuve Saint-
Laurent vous tient à cœur !**

N.B. Les dons sont réservés pour des projets

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____



**Pour devenir membre ou pour faire un don,
retournez votre coupon avec un chèque au
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue Saint-Paul, bureau 206
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8**

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent possède un numéro de charité de Revenu Canada (www.cra-arc.gc.ca/tx/chrts/menu-fra.html) vous permettant d'obtenir un reçu d'impôt pour vos dons. Vous pouvez également faire un don planifié (assurance-vie, don testamentaire, rente de bienfaisance, etc.). Informez-vous auprès de votre notaire.

Il faut spécifier que vous ne pouvez recevoir de biens en retour d'un don. Donc si vous payez une carte de membre par exemple, le reçu sera équivalent à la portion du don supérieure à 10\$, prix de la carte de membre pour un individu

Joyeux Noël et Bonne Année !



À l'occasion du temps des Fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.

*Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers !
En espérant qu'en 2009, le Saint-Laurent ait une place de choix dans vos pensées !*

*Claire, Marthe, Anick
et les membres du Conseil d'administration
du Comité Zone d'Intervention Prioritaire
(ZIP) du Haut Saint-Laurent*

